



## INFORMATIONS COURS PRÉSENTIEL „MÉDECINE & QUALITÉ“ – PERSONNELS SOIGNANTS



swisstransplant  
Effingerstrasse 1  
Postfach  
CH-3011 Bern  
T +41 58 123 80 00  
F +41 58 123 80 01  
cndo.blendedlearning@swisstransplant.org  
swisstransplant.org



Vous trouverez plus d'informations  
sur notre site Internet  
[www.swisstransplant.org/blendedlearning/fr](http://www.swisstransplant.org/blendedlearning/fr)

Certification CNDO / SWT					
Cours présentiel	Communication				
Modules d'approfondissement Communication	Communication professionnelle dans le contexte médical	Annoncer de mauvaises nouvelles	Communication au cours de la procédure de don d'organes, partie 1	Communication au cours de la procédure de don d'organes, partie 2	
Cours présentiel	Médecine et qualité				
Modules d'approfondissement Médecine et Qualité	Détection des donneurs	Diagnostic de la mort cérébrale	Traitement du donneur	Prélèvement d'organes	Procédures et assurance-qualité
Module de base	Données de base sur le don d'organes en Suisse				

### Conditions préalables à la participation au cours présentiel

Candidats à la certification « Expert suisse dans le processus du don d'organes CNDO/SWT » et autres personnes intéressées :

- Avoir traité avec succès le module de base ainsi que les cinq modules de perfectionnement « Médecine et qualité » (Détection des donneurs, Diagnostic de la mort cérébrale, Traitement du donneur, Prélèvement d'organes ainsi que Procédures et assurance-qualité)

### Déroulement et contenu du cours présentiel

- 1er jour : principaux thèmes : détection des donneurs et diagnostic de mort cérébrale avec cas pratiques et simulations en petits groupes
- 2e jour : principaux thèmes : prise en charge des donneurs avec cas pratiques, présentations sur le prélèvement des organes et le programme DCD

Les intervenants et les instructeurs sont des experts en matière de don d'organes.

### Objectifs du cours présentiel :

- Approfondir les connaissances acquises grâce aux modules Détection des donneurs, Diagnostic de mort cérébrale et Traitement du donneur
- Partager ses expériences
- Discuter de cas difficiles rencontrés dans la pratique



### Attribution de crédits

Les demandes de crédits pour les cours présentiels doivent être adressées aux sociétés spécialisées.

### Inscription obligatoire sur notre site Internet

Lors des inscriptions, nous appliquons le principe « premier arrivé, premier servi ». Nous vous prions de remplir le formulaire d'inscription disponible sur notre site Internet à l'adresse <https://www.swisstransplant.org/fr/info-materiel/professionnels/blended-learning/formulaire-dinscription/>. Rubrique « Professionnels – Blended Learning – Formulaire d'inscription ». Nous vous confirmerons immédiatement votre inscription.

### Prise en charge des frais et frais d'annulation

Tous les frais sont pris en charge par Swisstransplant. Les annulations doivent être faites par e-mail au plus tard 15 jours avant le début du cours présentiel. Si vous ne trouvez pas de remplaçant, nous vous facturerons un forfait de CHF 200.

Veuillez envoyer vos questions à l'adresse [cn.do.blendedlearning@swisstransplant.org](mailto:cn.do.blendedlearning@swisstransplant.org).

**Nous serions ravis de vous accueillir au cours présentiel.**